



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-141457>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-141457**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-90935

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 17/12/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SEM SEINE OUEST HABITAT ET PATRIMOINE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 99864030400015

**Ville :** Issy les moulineaux

**Code postal :** 92130

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 92

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de réhabilitation de la résidence La Fontaine située au 8 rue de Vanves à Issy-les-Moulineaux (26 logements)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45454100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Les travaux seront réalisés en 5 lots séparés selon les lots suivants : - lot n°1 : Installation de chantier - déplombage -curage - réemploi - divers gros oeuvre - vrd - doublage - cloisons - faux plafonds - menuiseries intérieures - sols souples - carrelages - faïences - peinture. -lot n°2 : Ravalement de façades - charpente - couverture - zinguerie - métallerie-serrurerie. -lot n°3 : Menuiseries extérieures. -lot n°4 : CVC - plomberie. -lot n°5 : Electricité courants forts - courants faibles. Pour chacun des lots, le marché est un marché ordinaire. Le délai est de 14 mois de travaux maximum et 2 mois de préparation de chantier à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux. Le maître d'ouvrage, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique en incluant dans le cahier des charges de ces marchés une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Cette clause est applicable à la totalité du marché L'entreprise qui se verra attribuer le

marché devra réaliser une action d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. L'article 3 du présent règlement en précise les conditions de mise en oeuvre.

**Critères d'attribution :** 1. La qualité technique de l'offre au vu des éléments fournis dans le mémoire (60%) (notée sur 60) décomposée de la façon suivante : - La méthodologie et les contraintes d'exécution des travaux et le mode opératoire des travaux (solutions proposées) (notée sur 20), - Les moyens affectés pour réaliser les travaux : les moyens humains (organigramme fonctionnel et composition de l'équipe), les initiations chantier propre et le respect de l'environnement (notés sur 15), - L'adéquation des matériaux proposés au regard du CCTP/DPGF et des fiches techniques des produits utilisés (notée sur 10), - Les mesures d'hygiène et de sécurité envisagées, l'équipement de travail, la protection du public, les mesures d'alerte en cas d'accident, les moyens matériels utilisés pour le chantier (notés sur 10), - L'auto-contrôle et les moyens prévus pour aboutir à une réception sans réserve (notée sur 5). 2. Le prix proposé par le candidat constituant (40%) de la note globale. Ce critère est jugé selon la formule suivante (prix le plus bas proposé/prix de l'offre notée) x 40.

## **Section 4 - Attribution du marché**

### **Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Le lot n°1 a été attribué à la société AB BAT située 1 avenue Edouard Herriot Lot B8 94260 FRESNES pour un montant de 648 965,82 euros HT. Le lot n°2 a été attribué à la société AB BAT située 1 avenue Edouard Herriot Lot B8 94260 FRESNES pour un montant de 550 916 euros HT. Le lot n°3 a été attribué à la société AB BAT située 1 avenue Edouard Herriot Lot B8 94260 FRESNES pour un montant de 185 650,30 euros HT. Le lot n°4 a été attribué à la société SPCP située au 9 avenue de la Sablière 94370 SUCY EN BRIE pour un montant de 208 973,84 euros HT. Le lot n°5 a été attribué à la société TRAVAUX DEPANNAGE ELECTRIQUE située au 31 rue François de Tesson 77330 OZOIR-LA-FERRIERE pour un montant de 183 855,67 euros HT.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/12/2024**